



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 3 août 2017

INFORMATION MEDIAS

**Entretien avec M. Diver CAMERON, Directeur général adjoint de la
Communauté du Pacifique**

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, s'est entretenu ce jour, avec M. Diver CAMERON, Directeur général adjoint de la Communauté du Pacifique.

Créée en 1947, la communauté du Pacifique (CPS) comprend aujourd'hui quatre Etats fondateurs (USA, France, Australie, et Nouvelle Zélande) ainsi que 22 Etats et territoires insulaires. Cette organisation internationale, basée à Nouméa, intervient auprès des Etats membres pour contribuer au développement de leurs compétences techniques professionnelles, humaines et scientifiques. Elle est financée par l'Union européenne, les USA, la France, la Nouvelle Zélande et l'Australie.

Depuis 2013, la CPS se concentre sur des problématiques plurisectorielles : le développement durable ; la lutte contre les effets du dérèglement climatique ; les maladies non-transmissibles. Elle met en place des stratégies conjointes avec chacun des 22 Etats membres, comme celle élaborée avec et pour la Nouvelle-Calédonie en 2012.

Le Directeur général adjoint de la Communauté du Pacifique a présenté au Haut-Commissaire les objectifs de sa mission en Polynésie française motivée par la tenue de la réunion du comité de pilotage du Programme régional de restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique (RESCUE). Il est financé par l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial à hauteur de 1,5 milliards de Fcfp. Ce programme intervient dans le domaine de l'environnement en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie pour, notamment, améliorer la gestion des zones côtières susceptibles d'être impactées par les conséquences du changement climatique.

La 10^{ème} conférence de la Communauté du Pacifique s'est tenue les 27 et 28 juillet à Nouméa et elle a été ouverte par Madame Annick GIRARDIN, Ministre des Outre-mer.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr